



Assurance vie temporaire 10 ans pour les membres de Costco

Contribuez à la *protection* de votre famille pendant une décennie grâce à une couverture complète et abordable.

 **Manuvie**

COSTCO
WHOLESALE

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers



Une décennie de protection pour votre famille

Tant de choses peuvent se produire en dix ans, surtout quand vous avez une famille. Chaque année qui passe vient avec plus de raisons de **contribuer à la protection des êtres qui vous sont chers** avec une assurance vie.

Lorsque vous souscrivez une assurance vie temporaire 10 ans pour les membres de Costco, votre famille aura le soutien financier dont elle a besoin pour maintenir son mode de vie actuel si l'impensable devait se produire. C'est rassurant de savoir que **les taux abordables offerts aux membres de Costco demeureront inchangés** pendant une période de 10 ans.

Il y a de nombreuses raisons de souscrire une assurance vie. Mais elles reviennent toutes à peu près à ceci : aider à **assurer l'avenir financier de sa famille**. Envisagez une couverture si :

-  Vous vous mariez
-  Vous fondez une famille
-  Vous achetez votre première maison ou une propriété plus grande
-  Vous épargnez en vue des études de vos enfants
-  Vous complétez ou remplacez l'assurance collective au travail
-  Vous planifiez votre retraite
-  Vous planifiez votre succession



L'assurance vie procure une souplesse financière à votre famille

Grâce à l'assurance vie temporaire 10 ans pour les membres de Costco, vous obtenez une solide base d'assurance vie temporaire à un prix abordable. **Payez seulement pour la couverture que vous désirez** et profitez de tous ces avantages formidables.

Couverture pouvant atteindre 1 million de dollars

La prestation libre d'impôt va de 50 000 \$ à 1 000 000 \$ (par tranches de 25 000 \$). Choisissez le montant qui convient le mieux à votre famille¹.

Économies exclusives aux membres de Costco

Les membres Exécutif peuvent économiser jusqu'à 5 % de plus sur leurs taux.

Approbation rapide et facile

Si vous avez 50 ans ou moins, aucun examen médical n'est **habituellement** exigé, et ce, pour tout montant de couverture. Même chose si vous avez entre 51 et 55 ans, pour une couverture qui va jusqu'à 250 000 \$*.

Quel montant de couverture me convient le mieux?

Essayez notre calculateur d'assurance vie à l'adresse manuvie.ca/costco/calculateur

Vous bénéficiez également de trois garanties complémentaires sans frais additionnels

Prestation de décès accidentel

Votre famille pourrait recevoir un montant supplémentaire correspondant à 25 % du montant de votre couverture (maximum de 250 000 \$) advenant votre décès accidentel avant l'âge de 75 ans².

Exonération des primes en cas de perte d'emploi

Si vous (ou votre conjoint) perdez involontairement votre emploi pendant que votre couverture est en vigueur et que vous ou votre conjoint avez moins de 70 ans, **vous n'aurez pas à payer les primes pendant une période maximale de neuf mois** pendant que vous êtes sans emploi³.

Prestation anticipée

Vous pouvez recevoir une **avance en espèces qui peut atteindre la moitié du montant de couverture** (maximum de 100 000 \$) si vous recevez un diagnostic de maladie en phase terminale et que votre espérance de vie est inférieure à 12 mois. À votre décès, le reste du montant de couverture sera versé à votre bénéficiaire⁴.

* Des conditions, des restrictions et des exclusions peuvent s'appliquer. Manuvie se réserve le droit de demander des renseignements médicaux (examens ou questions) jugés nécessaires pour approuver une proposition d'assurance.

¹ À part le remboursement des primes que vous avez payées, aucune prestation ne sera versée en cas de suicide durant les deux premières années de couverture. Pour en savoir plus, consultez le contrat.

² Un « décès accidentel » est un décès causé par un événement involontaire, soudain, fortuit et imprévisible attribuable exclusivement à une cause externe violente. Certains risques ne sont pas couverts, notamment : un accident antérieur à la date d'effet de la couverture; tout événement relié directement ou indirectement à l'ingestion d'alcool; l'inhalation ou l'ingestion volontaire de drogues ou de poison; la participation à des activités très risquées; la perpétration d'un acte criminel; le suicide; la participation à une guerre ou à une insurrection. Pour obtenir une liste complète des risques non couverts, veuillez vous reporter à votre contrat.

³ Pour bénéficier de cette garantie, vous ou votre conjoint devez être déjà couverts par ce régime au moment de la perte d'emploi et être sans emploi pendant 30 jours consécutifs avant de soumettre une demande de règlement.

⁴ Vous devez avoir moins de 78 ans, et la couverture doit avoir été en vigueur pendant deux ans sans interruption pour que la prestation puisse être versée.



Le processus de souscription est simple.

- 1. Vérifiez votre admissibilité :** Si vous êtes un membre de Costco, avez entre 18 et 70 ans et êtes un résident canadien, vous pouvez faire une demande d'assurance. Votre conjoint et vos employés peuvent aussi demander l'assurance. Vous pouvez demeurer couvert au titre de ce régime jusqu'à l'âge de 80 ans.
- 2. Choisissez votre montant de couverture et faites une demande :** Que vous souscrivez une assurance vie pour la première fois ou que vous utilisez ce régime pour compléter de manière abordable votre couverture existante, choisissez le montant de couverture qui convient à vous et à votre famille, de 50 000 \$ à 1 000 000 \$ (par tranche de 25 000 \$).
- 3. Choisissez vos bénéficiaires :** Votre famille (votre bénéficiaire désigné dans la plupart des cas) recevra une somme forfaitaire non imposable en cas de votre décès. Remarque : Si vous ne désignez aucun bénéficiaire, la prestation sera versée à vos ayants droit.
- 4. Période d'examen de 30 jours sans frais :** Si, pour une raison quelconque, la couverture ne vous satisfait pas, vous pouvez annuler le contrat dans un délai de 30 jours civils et recevoir un remboursement complet⁵.

Prêt à demander l'assurance?

Si vous êtes prêt à présenter une demande d'assurance à l'égard de la couverture qui vous convient le mieux, obtenez une soumission puis remplissez une proposition.

Obtenir une soumission et présenter une demande d'assurance

⁵ L'assuré peut, dans un délai de trente (30) jours après avoir reçu le présent contrat, le retourner à l'adresse à la dernière page pour qu'il soit annulé. Le contrat sera considéré comme n'ayant jamais été en vigueur, et toute prime acquittée jusqu'à la fin de la période d'examen de trente (30) jours sera remboursée, déduction faite de toute prestation versée. Si le montant des prestations versées est supérieur au montant de la prime acquittée, la différence doit être remboursée à l'assureur sans délai. Ce droit d'annulation expire trente (30) jours après la date de réception du contrat par l'assuré et ne s'applique pas aux contrats réémis, remplacés ou consolidés permettant le maintien en vigueur d'une couverture qui a débuté au titre d'un contrat établi antérieurement. Les droits de tout bénéficiaire au titre du contrat sont soumis à ce droit d'annulation.



☎ 1 866 707-4922 pour obtenir des conseils d'expert

✉ am_info@manulife.com

🖥 manuvie.ca/costco



Le présent dépliant n'est pas un contrat. Il ne fait que décrire la couverture, les garanties et les conditions du régime d'assurance. Le contrat régit tous les aspects de la couverture. Veuillez le lire attentivement. L'assurance vie temporaire 10 ans pour les membres de Costco est conçue pour les membres de Costco. Si vous cessez d'être membre de Costco, vous demeurerez couvert par le régime, mais vous ne bénéficierez plus des taux consentis aux membres de Costco.

Régimes établis par **La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie).**

Manuvie, le M stylisé, et Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

© La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, 2024. Tous droits réservés. Manuvie, P.O. Box 670, Stn Waterloo, Waterloo (Ontario) N2J 4B8.

COSTCO et COSTCO WHOLESALE sont des marques de commerce détenues par Price Costco International Inc. et sont utilisées sous licence.

Des formats accessibles et des aides à la communication sont offerts sur demande. Rendez-vous à l'adresse manuvie.ca/accessibilite pour obtenir de plus amples renseignements.